



L'élevage de veaux de boucherie de demain serait un élevage sur aire paillée avec un abattage vers 8 mois avec commercialisation en vente directe ou dans des points de rassemblement (AMAP).

L'élevage de veaux de boucheries de demain serait un élevage où les veaux de boucherie sont dans un bâtiment où il y a de l'espace entre les veaux pour le bien être de l'animal. Un bâtiment avec de la hauteur et lumineux donc un bâtiment avec du jour et non un bâtiment sombre. Une grande aire paillée qui soit propre pour que les veaux soient au sec ce qui permettra une meilleure croissance du bovin. Un grand bâtiment qui serait séparé par de petites cases soit environ 5 à 10 veaux par case. Dans une case, il y aurait un distributeur automatique de concentré (DAC) et un distributeur automatique de lait (DAL) de préférence propre pour éviter tout genre de bactéries.

Pour l'alimentation, jusqu'au sevrage, ce serait une ration avec du lait en poudre qui varierait de 2 à 5 Litre de lait par jour qui serait distribuée en plusieurs fois par le DAL. Des granulés pour veaux qui seraient distribués par le DAC ainsi que du foin à volonté pour la rumination des bovins qui serait distribué dans des rateliers.

Pour l'alimentation, à partir du sevrage, ce serait une ration équilibrée : des fourrages, des concentrés ainsi que du pâturage.



Le mode d'élevage serait extensif pour le bien être de l'animal. Les veaux arriveraient à l'âge de 2 semaines, puis seraient sevrés à l'âge de 3 mois. Les veaux seraient abattus entre 7 et 8 mois.

Pour mieux valoriser leur produits, les veaux seraient vendus en vente direct découpés en morceaux ou dans des points de rendez-vous sous forme de caissette de 5 ou 10 kg (AMAP) soit sur une boucherie à la ferme soit sur un site internet ou tout simplement sur des marchés. Car les clients pourront échanger avec l'agriculteur sur comment le veau est élevé et peut être les points à améliorer et des avis sur la viande.



